

445 Alors, on ne souhaite pas nécessairement, je n'ai pas un choix définitif sur le type de commerce, mais que ça soit des commerces de proximité pour les inviter à venir dans le quartier et non pas tout leur donner. Je pense qu'on parlait d'épicerie, on parlait de pharmacie, et cetera.

450 Ils n'auront pas envie de venir rencontrer les autres citoyens et les autres ne verront pas non plus l'intérêt parce qu'il n'y aura pas de valeur ajoutée au niveau commercial, non plus.

 Alors, ramenez les commerces du côté de la rue Louvain pourrait déjà être un premier pas pour favoriser un peu plus la mixité de ce côté-là.

455 **LA PRÉSIDENTE :**

 Bien, merci beaucoup. Écoutez, c'était le temps que nous avons. Je vous remercie beaucoup, Monsieur Howe, d'être venu présenter votre opinion. Merci encore.

460 **M. PATRICK HOWE :**

 Merci à vous. Bonne soirée.

465

Mme NAÏMA MEHENNEK

LA PRÉSIDENTE :

470 Merci. Et maintenant, j'appellerais la deuxième personne, ah voilà, je ne la voyais pas, j'étais inquiète. Alors, Madame Naïma Mehennek. Oui, bonsoir.

475 **Mme NAÏMA MEHENNEK :**

Oui, bonsoir, Madame.

480 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir. Alors, évidemment, nous n'avons pas lu votre opinion puisque vous faites une opinion orale seulement. Je rappelle les consignes : vous avez dix minutes pour présenter et les commissaires auront dix minutes pour échanger avec vous pour bien comprendre votre opinion. Ça vous va ?

485

Mme NAÏMA MEHENNEK :

Ça me va, Madame.

490 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, allons-y, Madame.

495 **Mme NAÏMA MEHENNEK :**

Alors, bonsoir tout le monde. Moi je voulais intervenir sur deux points puis amener des petits arguments. Donc le premier point, c'est par rapport à l'espace. Moi, je suis une famille plus ou moins, je suis le pourvoyeur d'une famille de trois enfants, un jeune adulte qui vient d'avoir 18 ans puis deux mineurs.

500

Et l'espace qu'on habite, ce n'est vraiment pas adéquat. On a une petite cuisinette, on a des espaces. Mes deux enfants habitent seuls, ils n'ont pas leur intimité. Ils habitent dans une même chambre, pardon, l'autre... puis avec le virtuel, l'espace est très, très restreint. Vraiment restreint.

505 Donc, le projet de coopérative familiale Louvain va nous permettre d'avoir plus d'espace et donc beaucoup plus de... disons, de jouissance et de l'espace.

 Donc, d'autant plus que moi je prévois de rester avec mes enfants jusqu'à temps qu'ils partent et qu'ils soient capables de s'entretenir, d'être autonomes.

510

 Donc, le deuxième, c'est au niveau de la densité. Le site Louvain prévoit des bâtisses de plusieurs étages, et ça, ce n'est pas convivial, vraiment. Ça ne répond pas aux valeurs de la coopérative qui est vraiment d'être solidaire, de travailler ensemble.

515

 Plus on est nombreux, plus on est disparate. Les arguments que je ramène, c'est l'abordabilité. Donc, si je veux avoir un 6 et demi, admettons, dans un espace spacieux, je ne pourrais pas. J'ai un petit, petit salaire et donc l'abordabilité par rapport au marché privé me permet d'avoir cet espace pour moi et ma famille.

520

 Le deuxième argument c'est la coopération. Moi, j'adhère beaucoup aux valeurs d'entraide, de solidarité et je veux inculquer mes enfants par rapport à ça. Donc, aider, aller vers autrui, discuter, avoir un réseau social. Tout ça, ce sont des valeurs que je veux, je veux que mes enfants grandissent dans ces valeurs.

525

 Et puis moi-même j'adhère et puis je vis avec ces principes. Donc, c'est ça par rapport à ça. Puis le site Louvain, avoir une maison familiale à Montréal, c'est devenu impossible. Vraiment. Donc, la coopérative familiale Louvain va nous permettre de vivre et d'être en harmonie avec nos valeurs et avec... élever nos enfants selon nos valeurs et trouver la jouissance dans un milieu de vie.

530

 Donc, habitation et coopération et vie sociale. Le réseau, c'est très important. C'est ça que je veux ramener comme élément pour vous, Monsieur, Mesdames les commissaires.

535 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. Je demanderais à mes collègues, avez-vous des questions ?

540 **LA COMMISSAIRE :**

Oui, peut-être une petite question pour vous, Madame. Quand vous dites que plusieurs étages, ça ne favorise pas la coopération, justement ce n'est pas dans les valeurs de la coopérative, est-ce que selon vous il y a une limite d'étage, il y a un nombre d'étage qui serait vraiment plus pertinent ?

545

Mme NAÏMA MEHENNEK :

Bien, dépendamment, mais pour moi quatre étages, ce serait le maximum. Trois, c'est idéal. Donc, 10 étages, c'est inadmissible.

550

LA COMMISSAIRE :

D'accord, merci.

555 **Mme NAÏMA MEHENNEK :**

Ça me fait plaisir.

560 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que vous dites ça seulement pour les familles ou pour tout le monde ?

565 **Mme NAÏMA MEHENNEK :**

Moi, je pense que c'est pour tout le monde. Pour tout le monde, donc. C'est sûr que les familles sont plus touchées, mais les autres personnes, les autres disons, colocataires ou co-voisinage, comme vous voulez, c'est sûr qu'on n'est pas là pour vivre dans des tours, pour vivre 570 10 ans, en longévité. Donc, en longueur. On est là pour vivre en espaces communs.

Et puis, c'est plus convivial, je pense que... moi, Montréal, il n'y a pas beaucoup de tour disant que – je ne parle pas du centre – mais le trois étages, quatre étages, c'est l'idéal pour tout le monde. Plus c'est grand, plus c'est difficile. En plus pour l'entretien, moi je parle plus du réseau 575 social, c'est pour tout le monde que je pense.

D'autant plus qu'ils veulent, on veut avoir un complexe qui répond aux normes écologiques, on met en place un espace écologique, un espace vert, un espace qui répond aux normes environnementales. Donc, les tours, là, ce n'est pas adéquat. 580

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Monsieur Boucher, avez-vous une question ?

585 **LE COMMISSAIRE :**

Bonjour, Madame, bonsoir. Merci d'être là. J'allais vous demander si le fait que c'est, les tours plus élevées étaient prévues, non pas à l'intérieur, ne sont pas prévues à l'intérieur du site, mais bien aux deux extrémités, soit sur Christophe-Colomb et Saint-Hubert, vous réconciliez un 590 petit peu avec cette idée-là, mais à vous entendre, je comprends que je doute que ce soit le cas ?

Mme NAÏMA MEHENNEK :

Disons que si ça ne nuit pas – est-ce que vous m'entendez ?

595 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, très bien.

600 **Mme NAÏMA MEHENNEK :**

Moi, réellement, on manque beaucoup d'informations. On ne sait pas vraiment. On manque... parce que mes autres, les membres fondateurs ils vont intervenir, je sais qu'ils vont intervenir. Mais on manque beaucoup d'informations. On ne sait même pas où est-ce qu'elles vont être situées les édifices. Et ça dépend de leur vocation, aussi.

605

LE COMMISSAIRE :

D'accord. Merci.

610 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, c'est vrai. C'est un projet en devenir, il y a beaucoup de questions à résoudre, vous avez raison. Mais je voudrais vous ramener sur, vous avez dit « j'y vais pour un logement pour que je sois confortable avec mes enfants, que je sois capable de le payer correctement », mais vous avez aussi – puis vous insistez beaucoup sur la convivialité – mais vous avez aussi nommé : « j'y vais aussi pour la vie sociale ». Avez-vous des exemples de ce que vous aimeriez comme aménagement pour favoriser une vie sociale ?

615

620 **Mme NAÏMA MEHENNEK :**

Mais déjà une salle communautaire, c'est très important. Un espace commun où tout le monde pourrait l'utiliser. C'est juste des espaces communs, par exemple, une salle communautaire qui serait utilisée par l'ensemble, admettons moi je vois, c'est sûr que je n'ai pas

625 une idée générale du projet, mais ça a l'air que c'est (coupure technique) la coopérative familiale, ça va être un espace commun pour tous les locataires, pour tous les membres.

630 Donc, là, ça va être un espace où on va fêter des choses, on va fêter, on va constituer notre réseau, on va échanger, on va faire des ateliers selon nos compétences, selon les habilités, selon nos besoins.

635 Avoir peut-être un espace extérieur pour jouir aussi de l'été, de la saison estivale, c'est ce genre (coupure technique) chacun y va prendre. On n'est pas obligé de faire des vélos, on peut être solidaires au niveau des moyens de transport, par exemple, ce genre de chose.

635 Donc, la convivialité sur toutes ces formes. (Inaudible), festifs ou bien éducatifs, ça peut être aussi des espaces où avec nos compétences on fait de l'aide aux devoirs.

640 Ça dépend, moi j'ai une maîtrise en environnement, je peux initier plein d'ateliers pour sensibiliser – surtout les jeunes locataires. Je parle des enfants, faire un peu d'éducation à l'environnement, ce genre de chose.

LA PRÉSIDENTE :

645 O.K., je comprends bien. Est-ce que vous avez d'autres questions, Madame Cristini, Monsieur Boucher ? Non, plus. Bien écoutez, je vous remercie beaucoup, Madame Mehenek, et on espère que vous pourrez un jour habiter dans une coopérative selon vos vœux. Merci encore.

Mme NAÏMA MEHENNEK :

650 Ah, j'espère beaucoup. Merci beaucoup, je vous souhaite une belle soirée. Merci pour tout le monde, bonne continuation.